



Adhésion et participation financière des familles

1) Quelles ressources financières pour la Coopérative ?

Le règlement type départemental des coopératives précise que les ressources de la coopérative proviennent :

- des cotisations annuelles des membres actifs...
- de la vente des objets ou de la rémunération des travaux réalisés en commun par ses membres.
- Du produit des fêtes.
- Du produit de la vente des calendriers OCCE
- Du produit de la vente de la photographie scolaire. (*exception au principe de neutralité de l'école, elle est la seule opération commerciale autorisée dans les locaux scolaires.*)
- Des subventions et des dons.

2- Cotisation ou participation volontaire des familles ?

Le montant de l'adhésion de l'école (1,75 € par coopérateur en 18/19) est fixé par l'assemblée générale départementale. Il s'agit bien là d'un acte contractuel reversé par chaque coopérative au nom de ses coopérateurs à l'association départementale des Yvelines... qui elle-même reversera une cotisation à la Fédération nationale. (1,10 €).

- ⇒ **C'est une classe et son enseignant/tuteur qui adhère à l'OCCE pour mettre en œuvre des projets communs.**
- ⇒ **Cette classe fait un « appel au dons » auprès des familles. Ces dons serviront à faire vivre la coopérative de l'école.**
Et c'est la **solidarité** qui permettra de payer l'adhésion de chacun à l'OCCE.
- ⇒ Donc, si c'est le Conseil de Coopérative de l'école qui décide de l'adhésion des classes à l'OCCE, **la participation financière des familles doit rester libre et volontaire.** Même modique, elle manifeste la volonté de soutenir les actions de la coopérative de l'école.
- ⇒ Il est impossible d'exclure un élève des activités organisées au nom de la coopérative en cas de non paiement d'une cotisation.

En début d'année, le Conseil de coopérative définit les activités prévues pour l'année à venir. Le trésorier peut établir un budget prévisionnel.

C'est ce projet d'activité et financier prévisionnel qui servira de base pour éventuellement faire appel aux dons des familles.

En cas de ressources insuffisantes, il sera nécessaire de réduire les activités..

Il convient aux enseignants d'expliquer le rôle et les objectifs poursuivis par la coopérative avant de solliciter financièrement les familles... (Réunions de rentrée, « note aux parents » occe...)



Adhésion et participation financière des familles

Quelques principes :

- Il s'agit d'une demande de participation volontaire des familles en fonction d'un projet...pas d'une cotisation. **Cette participation est facultative !**
- **Il ne peut pas y avoir de montant imposé.**
- La gestion des dons obéit aux mêmes obligations comptables que le reste de la coopérative :
 - Tout l'argent récolté, chèque ou espèces, doit être remis au mandataire (voir sur site: « bordereau de versement ») qui globalise les versements dans la colonne « 756- participations volontaires des familles » du cahier ou logiciel de comptabilité.
 - Tout versement doit faire l'objet d'un reçu remis à la famille.

Modèle à adapter

Ecole.....

Madame, monsieur,

Comme chaque année, nous sollicitons votre participation financière à la coopérative scolaire.

Avec votre aide, la coopérative souhaite développer cette année les actions suivantes :

exemples : - *sorties culturelles (nombre, montant prévisionnel...)... projets de classes... participation à des actions de circonscription, de l'OCCE...abonnements... autres...*

Le montant du don est laissé à l'appréciation des familles. Cependant, la coopérative ne fonctionnant principalement que grâce à vos dons, il serait souhaitable que toutes les familles puissent s'y associer. Même modeste, votre participation montre votre soutien aux actions de la coopérative de l'école.

L'équipe enseignante

.....**Partie à conserver par l'enseignant/tuteur de la classe**.....

	Classe										
	Nom		Prénom								
	Participation à la coopérative :		<table border="1" style="margin: auto;"> <tr><td>OUI</td><td></td></tr> <tr><td>NON</td><td></td></tr> </table>	OUI		NON		<table border="1" style="margin: auto;"> <tr><td>Signature (obligatoire)</td></tr> <tr><td style="height: 40px;"></td></tr> </table>		Signature (obligatoire)	
OUI											
NON											
Signature (obligatoire)											
	<table border="1" style="margin: auto;"> <tr><td>Espèces</td><td></td></tr> <tr><td>Chèque (à OCCE école)</td><td></td></tr> </table>	Espèces		Chèque (à OCCE école)		<table border="1" style="margin: auto;"> <tr><td>Montant du don</td></tr> <tr><td>€</td></tr> </table>	Montant du don	€			
Espèces											
Chèque (à OCCE école)											
Montant du don											
€											

.....**Partie à remettre à la famille**.....

(ATTENTION : ce reçu ne donne aucun droit à une quelconque réduction fiscale pour les montants inférieurs à 300 euros...)

L'enseignant, tuteur de la classe, certifie avoir reçu la somme de.....€ au titre de la participation volontaire de Mr,Mme.....

A la coopérative scolaire de l'école.....